Image not found or type unknown

suspenssion de permis de conduire

Par **ohanzee**, le **11/07/2011** à **15:41**

bonjour.
J'ai eu une suspension administrative au mois d'avril l'année dernière.(6mois).je devais être juger au mois d'octobre 2010 mais sa a étais repousser en février 2011.(je n'ai pas récupérer mon permis entre temps).Au mois de février j'ai eu 10 mois de suspension,2 mois de prison avec sursis,et un suivi pendent 18 mois.je pouvez donc récupérer mon permis.
Je fais ma demande de visite médicale. que j'ai reçu et passer le 18 juin avec succès.
Entre temps Au mois d'avril 2011 je reçois une lettre 48 qui me signifie que je ne possède plus qu'un point sur mon permis.donc j'effectue un stage de récupération de point le 24 juin j'en récupère Quatre.
Et a se jour je n'ai toujours pas reçu mon permis.
Quel démarche je dois faire.
S.V.P merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés